

Les cours étaient encombrées de cabanes, servant d'ateliers, de latrines, d'écuries ; les galeries élégantes qui règnent à tous les étages avaient disparu ; on en avait muré les arcades ainsi que les fenêtres des salles voisines pour établir des cabinets, des dépôts de linge sale, de charbon, etc. Par suite de l'obstruction des fenêtres, les salles étaient devenues des cloaques froids, humides et imprégnés d'une odeur fétide permanente. La plupart des salles étaient converties en deux entresols par le moyen d'un faux plancher. La pharmacie était un cachot malsain. Les latrines répandaient une odeur infecte.

Il fallait, comme on le voit, de grands changements pour rendre à l'édifice sa salubrité primitive. Le travail de régénération commença en 1835. L'eau du Rhône fut amenée et distribuée dans tous les étages, dans plusieurs galeries ; les barraques furent démolies, les fenêtres rouvertes, les faux planchers enlevés, les murs blanchis. En 1839, l'éclairage au gaz fut adopté. Mais les améliorations les plus importantes datent de 1842, époque où M. de Polinière fut appelé aux fonctions d'administrateur-directeur. Les réformes proposées par M. de Polinière portèrent sur les personnes comme sur les choses. Il s'agissait de régulariser le personnel, de l'épurer, de réviser les emplois ; d'achever la restauration des bâtiments, d'établir de nouvelles salles d'enfants malades, et de créer un hôpital spécial pour réunir les enfants admis à l'Hôtel-Dieu. Ce programme reçut son exécution. Un grand nombre d'autres réformes eurent également lieu, entre autres, la suppression du tour et la réception des enfants à bureau ouvert. L'organisation du service des nourrices reçut d'utiles changements. Les salles des vieillards furent assainies, on dispensa ceux-ci de suivre les convois funèbres, ce qu'ils faisaient d'après une ancienne coutume. Des voies de communications furent ouvertes entre les cours et le quai du Rhône. En un mot, l'édifice changea complètement de face et devint digne de sa destination, soit par sa disposition matérielle, soit par l'organisation intérieure de son service.

De même que pour l'Hôtel-Dieu, M. de Polinière prouve par des chiffres comparés les bons résultats de tant de travaux, et